

gratuitement et par la foi. Mais ils étaient déjà dans le cercle de sa faveur, étant « **circoncis** » (4.9). Un païen ne peut sûrement pas prétendre à un tel traitement miséricordieux de la part de Dieu ».

On peut imaginer Paul qui s'exclame « N'allez pas si vite » et qui pousse son interlocuteur contestataire à une réflexion plus précise en lui posant une autre question : quand Abraham a été justifié, « **était-il circoncis ou non** » (4.10) ? Et Paul répond lui-même joyeusement : « **Il n'était pas encore circoncis, il était incirconcis** » (4.10) ! Cette réponse, redondante pour bien enfoncer le clou, est utile dans l'argumentation de l'apôtre des païens (15.16).

Elle établit deux vérités d'une grande importance. D'abord, la circoncision ne permet pas de nous justifier devant Dieu (cf. 2.25-29). Elle représente plutôt « **un sceau** » (4.11), un signe de la justification déjà opérée dans le cœur d'Abraham. Ainsi en est-il de manière générale des signes de la foi, tels le baptême ou la cène. Ils apportent un témoignage public de l'appartenance à Dieu, mais ils ne sont jamais un moyen d'obtenir la justification.

Deuxièmement, et il s'agit d'une vérité peut-être plus importante encore, la chronologie *justification puis circoncision* (voir Gn 17.10 et suivants où l'on apprend que les deux sont séparées de 14 ans) établit que le « non-circoncis » peut lui aussi accéder à la justice de Dieu par la foi. Le non-Juif qui a la foi en Christ peut lui aussi appeler Abraham son « **père** » (4.11) !

Bruce fait ressortir ici un détail significatif de la culture juive de l'époque¹¹. On trouvait trois catégories de personnes dans les synagogues : les Juifs de naissance, les prosélytes qui, par définition, avaient accepté la circoncision, et les « craignant Dieu », que nous appellerons des sympathisants. Ces derniers étaient attirés par le monothéisme et par l'éthique exigeante de Moïse, mais ils ne voulaient pas aller jusqu'à se faire circoncire. Ce qui nous intéresse c'est d'apprendre que ni les sympathisants, ni les prosélytes n'avaient le droit d'appeler Abraham leur père dans la liturgie de la synagogue. Ce pri-

11 - BRUCE F. F., op. cit., page 88.

vilège et cette fierté étaient réservés exclusivement aux Juifs de naissance, malgré toute la bonne foi des prosélytes. Nous pouvons mesurer toute la profondeur de la conversion de Paul lui-même par rapport à son judaïsme, et la clarté de la révélation qu'il avait reçue. Son enseignement était radical et lui a valu quelques remontrances de la part même de certains membres de l'Église de Jérusalem (Rm 15.31 et Ac 21.20).

Abraham donc, est le père de deux catégories de personnes : les incirconcis qui croient, et les circoncis qui « **marchent sur les traces de la foi** » (4.11-12). Cette vérité est surprenante à cause du groupe qu'il inclut : les incirconcis qui ont la foi et de celui qu'il exclut : les circoncis qui n'ont pas la foi (cf. 2.28-29) !

L'expression « avoir Abraham pour père », dans la pensée juive, ne signifiait rien de moins que « avoir le salut ». Jésus le confirme dans sa parabole sur le riche et le pauvre Lazare (Lc 16.19-31). Lazare, dans sa vie après la mort, se trouve dans la félicité, « dans le sein d'Abraham ». C'est-à-dire qu'il vient de la semence de celui à qui les promesses ont été faites et qu'il en partage les fruits avec lui. Il est justifié et intégré dans la famille de Dieu. Paul et Jésus ont la même conception de la paternité d'Abraham pour décrire l'état du justifié. Ils contestent la pensée que la race soit déterminante pour le salut. Car, dans la même parabole, le riche, bien que juif (puisque ses frères ont « Moïse et les prophètes ») reste dans les tourments, séparé d'Abraham. Dans l'enseignement de Paul, la circoncision ne suffit pas pour se réclamer d'Abraham, il faut aussi partager sa foi.

Les chrétiens, qu'ils soient d'origine juive ou non juive, doivent se réjouir de cette vérité. Nous sommes tous dans le sein d'Abraham, sous son patronage, dans sa famille. Nous sommes greffés sur l'arbre dont il est les racines (chapitre 11). Notre histoire est longue et belle. Quand, par une nuit étoilée, Dieu a demandé à Abraham de sortir de sa tente pour compter les astres il y a quatre millénaires, et qu'Abraham a abandonné en disant qu'elles étaient trop nombreuses, Dieu lui a révélé, « ainsi sera ta descendance ». Et, « **je t'ai établi père d'un grand nombre de nations** » (4.17). Cette même promesse est faite prophétiquement au Messie dans Psaumes 2.8 « Demande-moi

et je te donnerai les nations pour héritage, et pour possession les extrémités de la terre». C'est par Jésus que viendra l'accomplissement de cette promesse. Il le sait quand il dit à ses disciples que toute autorité lui a été donnée, et quand il les envoie faire des disciples « de toutes les nations », « jusqu'aux extrémités de la terre ». « Et si vous êtes au Christ, vous êtes la descendance d'Abraham, héritiers selon la promesse » (Ga 3.29). Ces étoiles nous représentaient, nous qui croyons en Christ, que nous soyons juifs ou non juifs.

La justification par la foi ne dépend pas de la loi

4.13-16

En effet, ce n'est point par la loi que l'héritage du monde a été promis à Abraham ou à sa descendance, c'est par la justice de la foi. ¹⁴ Si c'est par la loi qu'on est héritier, la foi est vaine, et la promesse est annulée. ¹⁵ Car la loi produit la colère et là où il n'y a pas de loi, il n'y a pas non plus de transgression. ¹⁶ Donc c'est par la foi, pour qu'il s'agisse d'une grâce, afin que la promesse soit assurée à toute la descendance, non seulement à celle qui a la loi, mais aussi à celle qui a la foi d'Abraham notre père à tous,

Jusque-là, Paul a établi que ce n'est pas par la circoncision que la justification est venue, mais par la foi (4.9-12). Pour son interlocuteur toujours hésitant à attribuer la justification à la foi seule, notre évangéliste doit aussi prouver (encore une fois) qu'elle ne dépend pas de la loi (4.13-16). Il avance plusieurs arguments :

D'abord, « **si c'est par la loi qu'on est héritier, la foi est vaine, et la promesse annulée** » (4.14). En effet, l'héritage d'Abraham, qui comprend finalement « **le monde** » (voir 4.13 et les paragraphes ci-dessus), n'a pas été donné conditionnellement, sous réserve d'obéissance, comme une loi. Il a été donné de manière gratuite et unilatérale par Dieu, comme une promesse qui a été accueillie par la foi. Et Dieu reste fidèle à cette promesse qui est gardée hors d'atteinte de l'infidélité de l'homme (3.3-4). Si tout avait dépendu d'une loi et de l'obéissance d'un homme, même du gabarit d'Abraham, tout aurait échoué.

Ensuite, « **la loi** », loin de produire la justification, « **produit la colère** » (4.15 et 1.18). Paul expliquera plus loin, au chapitre 7, l'interaction entre la loi et l'être humain. La loi, bien que bonne, le titille. Elle éveille et met à la lumière ses convoitises, de telle sorte que cela finit par le péché, la mort et la condamnation, à un point tel que Paul ose dire que loi et péché sont si intimement liés que « **là où il n'y a pas de loi, il n'y a pas non plus de transgression** » (4.15). Cette pensée est à la fois simple et curieuse. On peut postuler que la transgression a le sens technique d'*aller au-delà de* ce qui est permis ou écrit. La transgression requiert alors forcément la présence d'une loi. Mais Paul apporte une précision sur ce point dans 5.13, en disant que le péché a existé malgré tout, même sans la loi, la mort étant présente depuis Adam jusqu'à Moïse pour en témoigner. Pour l'instant, il suffit de retenir que la loi est impuissante pour justifier parce qu'elle est faite plutôt pour accentuer le péché et appeler le jugement.

Le dernier argument (4.16) consiste à dire que la justification passe obligatoirement par la foi pour qu'elle soit le fruit « **d'une grâce** », et pour qu'elle soit accessible à tous, « **toute la descendance, non seulement à celle qui a la loi** » (4.16). Paul persiste et signe. Abraham est « **notre père à tous** ». C'est à cause de ce genre de paroles que Paul a été accusé faussement de détourner les Juifs de Moïse et de la circoncision (Ac 21.21).

La justification par la foi en qui ?

4.17-22

... selon qu'il est écrit ... Je t'ai établi père d'un grand nombre de nations. (Il est notre père à tous) devant Dieu en qui il a cru, qui donne la vie aux morts et qui appelle à l'existence ce qui n'existe pas. ¹⁸ Espérant contre toute espérance, il crut et devint ainsi père d'un grand nombre de nations, selon ce qui avait été dit: Telle sera ta descendance. ¹⁹ Et, sans faiblir dans la foi, il considéra son corps presque mourant, puisqu'il avait près de cent ans, et le sein maternel de Sara déjà atteint par la mort. ²⁰ Mais face à la promesse de Dieu il ne douta point, par incrédulité, mais fortifié par la foi, il donna gloire à Dieu ²¹ pleinement convaincu de ceci: ce que (Dieu)

a promis, il a aussi la puissance de l'accomplir. ²² *C'est pourquoi cela lui fut compté comme justice.*

Suit une merveilleuse description du Dieu en qui Abraham croyait, ainsi que des attributs divins qu'Abraham savait appartenir à Dieu. Nous ferions bien d'acquérir ces mêmes convictions, nous qui avons eu bien plus de révélations que notre ancêtre. Son Dieu « **donne la vie aux morts et appelle à l'existence ce qui n'existe pas encore** » (4.17). Également, « **ce qu'il a promis, il a aussi la puissance de l'accomplir** » (4.21). Abraham sait donc que Dieu est Éternel, plus fort que la mort, qu'il est créateur, fidèle et tout puissant. Cette théologie se montre indispensable à plusieurs reprises dans la vie d'Abraham. La confiance que Dieu appelle à l'existence ce qui n'existe pas encore, une conviction acquise sûrement en réfléchissant à la création *ex nihilo*, lui permettra de se mettre en route pour une terre promise qu'il n'avait jamais vue et de croire à la promesse d'une descendance qui sortirait de ses entrailles, malgré la stérilité et l'âge de son couple.

La conviction que Dieu ressuscite les morts lui permettra d'obéir à l'appel de sacrifier son fils. Il était certain que son Dieu pouvait faire revenir Isaac de la mort (Hé 11.19). C'est cette même puissance qui permet à Jésus de dire à un homme dont le bras est sec « étends ton bras » et à Lazare, « sors ». C'est cette même puissance qui ranime encore aujourd'hui une âme sèche et morte, la rendant féconde, et qui produit en nous le vouloir et le faire. Nous n'avons pas à douter ou à hésiter quand, par exemple, face au commandement d'aimer, nous ne trouvons pas en nous la force d'aimer. Nous avons à croire que Dieu va produire l'amour là où il n'y en a pas, comme il a fait jaillir de l'eau dans le désert. S'il nous demande de le faire, il a la puissance de l'accomplir, et nous avons à « **espérer contre toute espérance** » (4.18). Nous avons à obéir par la foi, comme Abraham, aussi décourageantes que soient nos circonstances.

En effet, physiquement, l'espérance qu'Abraham et Sara aient des enfants était nulle. Le corps d'Abraham était « **presque mourant** » (4.19) et pire, le système reproductif de Sara était « **déjà atteint par la mort** » (4.19). Abraham est bien conscient de cela, car il

« **considéra son corps** » (4.19). Les traducteurs récents préfèrent à juste titre cette version un peu plus frappante à l'ancienne traduction Segond basée sur d'autres manuscrits, qui se lit « Abraham ne considéra pas ». Pourtant le sens demeure à peu près le même. Dans les deux cas, Abraham va agir par la foi, sans se laisser décourager par ce qui paraît comme une impossibilité physique. La foi n'est donc pas l'inconscience par rapport aux réalités terrestres, mais la conscience que Dieu peut tout, et qu'il fera tout ce qu'il a promis.

Une question plus difficile touche à l'écart apparent entre ce récit idéalisé qui présente un Abraham agissant « **sans faiblir dans la foi** » (4.19), et celui de la Genèse qui raconte les faiblesses de ce couple de patriarches. Paul, fin connaisseur de l'Ancien Testament, ne pouvait ignorer qu'Abraham et Sara avaient essayé de se susciter une descendance à travers leur servante Agar, ni que la première réaction de Sara avait été de rire lorsqu'on lui avait annoncé qu'elle devait concevoir Isaac (Ge 16 et 18). La réponse à cette contradiction apparente relève d'une notion de perspective et surtout d'objectif. Paul ne cherche pas ici à tout nous raconter sur Abraham. Au contraire, il cherche à démontrer une seule chose, qu'Abraham a été déclaré juste par le moyen de sa foi. Le but de Paul est de souligner cette foi. Il ne parle que d'elle. Mais il n'essaie pas de nous cacher les défauts d'Abraham. Le fait d'avoir les deux récits permet d'avoir une image plus complète. Si nous ne connaissions que l'Abraham idéalisé de Romains 4, nous aurions de quoi être découragés.

Ce texte permet de définir la foi :

1. La foi est liée à « l'espérance » (4.18). Elle nous permet d'élever les regards vers ce qui se trouve plus loin et plus haut et de mettre notre espérance en Dieu, même quand l'espérance humaine n'est pas permise.
2. La foi se situe « face à la promesse » (4.20). Elle est basée sur une promesse divine et elle est une réponse plus qu'une initiative. La foi n'est pas une création personnelle, mais une réaction à une révélation de Dieu.
3. Celui qui a la foi est « pleinement convaincu ». La foi est opposée à l'incrédulité et au doute. Elle prend Dieu au mot (4.20-21).

4. La foi a pour fruit de nous «fortifier» (4.20).
5. La foi «donne gloire à Dieu» (4.20). Cette dernière pensée est peu explorée aujourd'hui me semble-t-il. Comment glorifier Dieu? Comment sanctifier son nom comme nous le prions dans le Notre Père? En lui faisant confiance nous dit Paul. En le prenant pour Celui qu'il est: le Tout Puissant, le fidèle et le Juste! C'est comme ça qu'Abraham voyait Dieu, et «c'est pourquoi cela lui fut compté comme justice» (4.22).

Que devons-nous croire pour être justifiés?

4.23-25

Mais ce n'est pas à cause de lui seul, qu'il est écrit: Cela lui fut compté, ²⁴c'est aussi à cause de nous, à qui cela sera compté, nous qui croyons en celui qui a ressuscité d'entre les morts Jésus notre Seigneur, ²⁵livré pour nos offenses, et ressuscité pour notre justification.

Il plaît à Dieu de *donner* sa justice. Il ne la donne jamais en récompense à une œuvre humaine, car «il n'y a pas de juste» (3.10). Il la donne à celui qui désespère de ses propres capacités à être juste, qui crie à l'aide, en croyant que Dieu est miséricordieux et capable de lui pardonner. Nous pouvons nous permettre de croire que Dieu nous justifie de la même manière qu'il a justifié Abraham, car c'est là tout le but de ce chapitre. Paul lui-même en fait l'application, «**c'est aussi à cause de nous**» (4.23). La petite mention dans Genèse 15.6 «**cela lui fut compté**» n'est pas une remarque anodine, destinée à la seule attention d'Abraham. Dieu établissait là un principe universel et intemporel, celui de la justification par la foi, pour tous.

Mais que doit croire l'homme aujourd'hui pour être justifié? Dieu ne lui a pas révélé qu'il aurait un enfant ou qu'il devait construire une arche ou abattre un géant. Paul répond à cette question très importante de manière concise. Nous trouvons dans ces versets le condensé du message de l'Évangile que Paul prêchait et dans lequel il trouvait la puissance pour le salut de quiconque croit. Le pré-

dicateur de la nouvelle alliance doit faire connaître fidèlement l'Évangile en précisant que nous devons croire :

« **en celui** » (4.24). Nous croyons en une personne. Celui qui sauve c'est Dieu lui-même, et lui seul. Lui seul en a la puissance et la justice, lui seul a pourvu, en Christ, au moyen. Lui seul est vivant. Lui seul a la parole créatrice qui a appelé le monde à l'existence, qui a appelé Christ hors de la mort, et qui appelle encore à l'existence l'être nouveau en nous. Le christianisme est donc avant tout et surtout une confiance en ce Dieu dont les contours sont clairement définis dans la Bible. S'écarter de cela est une garantie absolue de sécheresse et de stérilité spirituelles.

« **Qui a ressuscité d'entre les morts Jésus** » (v. 24). Nous croyons en une personne, mais cela ne veut pas dire que nous ayons une croyance vague, sans définition, sans dogme. Nous croyons en une personne spécifique qui a accompli dans le temps et dans l'espace un acte spécifique, la résurrection de Jésus. Ce n'est pas un Dieu à notre image, créé pour satisfaire nos besoins, mais un Dieu éternel, transcendant, plus puissant que la mort. La résurrection revient à plusieurs reprises dans l'épître (4.17; 4.25; 5.10; 6.4-5; 8.11; 8.34; 10.9-10; 14.9) et en constitue un thème important. Sans elle, il n'y a pas de justification possible (10.9-10). Sans elle, il n'y a pas d'espérance possible (5.10 et 8.11). Sans elle, il n'y a pas non plus de sanctification possible (6.4-5). Renier la résurrection de Jésus constitue une déviance grave et un facteur de disqualification par rapport à la foi (1Co 15.14).

« **Jésus notre Seigneur** » (4.24). Reconnaître la Seigneurie de Jésus fait partie intégrante du message évangélique. Il n'y a pas de conversion en deux étapes; où Jésus serait accueilli dans un premier temps comme un sauveur proposant sans engagement une assurance vie contre l'enfer, puis dans un deuxième temps, presque de manière facultative, un épisode où il demanderait à être reçu comme notre Seigneur. Non, le Christ est ressuscité pour « être le Seigneur des morts et des vivants » (14.9). Il est mort et revenu à la vie pour régner tout autant que pour sauver. Une foi qui ne reconnaîtrait pas la souveraineté du Christ sur nous serait une foi erronée selon les critères donnés ici par Paul, et donc inefficace. Ne privons donc pas nos amis

non chrétiens de cette vérité essentielle dans notre témoignage. «Jésus est Seigneur!» C'était le credo embryonnaire de la première Église (1Co 12.3). Quant à l'apôtre Paul, il n'ose que très rarement écrire le nom Jésus sans y ajouter les qualificatifs Seigneur ou Christ (1.7). Par rapport à ce terme, nous pouvons rappeler que le Christ, le Messie, était attendu comme un monarque appelé à régner. (Ps 2.8-9).

«**Livré pour nos offenses**» (4.25). L'Évangile nous rend conscients de nos offenses. Nous ne pouvons croire à la bonne nouvelle de la justification, sans croire également à la mauvaise nouvelle de notre condamnation commentée avec insistance par Paul dans les chapitres 1 à 3. Nous ne venons pas à Dieu avec fierté, en vantant nos mérites, mais dans la confession et la repentance, conscients que nos péchés l'ont profondément offensé. Nous croyons aussi que Jésus a été livré *pour* ces offenses. Mon péché a coûté quelque chose à Dieu, un prix incalculable, infini, la vie de son fils. Sa condamnation, sa mort et sa vie sont «**pour**», c'est-à-dire «à la place de», la mienne. Nous croyons donc que la mort de Jésus est bien plus qu'un hasard et bien plus qu'un exemple. Il s'agit d'une substitution volontaire et efficace; sa mort à la place de la nôtre, sa vie à la place de la nôtre! Avec regret je constate que quelques théologiens se sont éloignés de cette constituante fondamentale de la foi qui sauve.

«**Ressuscité pour notre justification**» (4.25). Habituellement la justification est associée à la mort de Jésus livré pour prendre notre peine (3.24-25). Ici, nous apprenons que la résurrection était tout autant nécessaire, car elle est le sceau de Dieu qui authentifie son acte de justification. Grâce à elle, nous avons la certitude que Dieu le Père a agréé le sacrifice de son fils. Grâce à elle, une nouvelle vie est possible pour nous (6.4). Grâce à elle, nous avons une espérance ferme, face au jugement de la fin des temps (5.10; 8.1; 8.34).

Voici donc ce que nous devons croire. Et en le croyant du cœur et le professant de la bouche, «on parvient à la justice» (10.10)!

Bref récapitulatif du chapitre 4

Face à ses détracteurs, Paul cite les cas d'Abraham et de David, deux précédents remarquables de l'histoire sainte, pour établir le principe de la justification par la foi. L'exemple d'Abraham est développé plus en détail car Paul fait de lui le père de tous les croyants, qu'ils soient juifs ou non juifs. Dans sa conclusion (4.23-25), l'auteur nous invite à nous approprier le principe de la justification par la foi. Nous aussi, nous avons à croire pour être justifiés. Il offre alors un résumé concis et utile de l'essentiel de l'Évangile : ce qu'il faut croire pour être sauvé.

Questions permettant une réflexion et une discussion sur le chapitre 4

1. Dans ce chapitre, pourquoi Paul essaie-t-il de démontrer que de grands personnages de l'Ancien Testament ont été eux aussi justifiés par la foi et non par les œuvres? Pourquoi les exemples d'Abraham et de David sont-ils particulièrement utiles?
2. Que prouve le fait qu'Abraham a été justifié avant d'être circoncis (4.9-12)?
3. Selon 4.11-12, de qui Abraham est-il le père, et de qui n'est-il pas le père?
4. En 4.17 Paul dit qu'Abraham a cru que Dieu donnait la vie aux morts et qu'il appelait à l'existence ce qui n'existait pas encore. Dans quelles circonstances Abraham a-t-il cru cela?
5. Abraham a aussi cru que «ce que Dieu a promis, il a aussi la puissance de l'accomplir» (4.21). Nommez trois promesses de Dieu à l'égard du chrétien. Qu'est-ce que cela change dans votre vie de savoir qu'il tiendra ses promesses?
6. C'est parce qu'Abraham a cru que Dieu lui donnerait une descendance selon sa promesse qu'il a été justifié (4.3 et 4.22). Qu'est-ce qu'il faut croire précisément pour être justifié aujourd'hui (4.23-25)?